

Relations économiques bilatérales entre la Suisse et l'Islande

1. Evolution de l'économie islandaise

Progrès vers un redressement de la conjoncture économique

Après avoir connu plusieurs années d'expansion au cours de la décennie 80, l'économie islandaise traverse une période de récession imposée principalement par la nécessité de préserver les réserves de poissons par une diminution des prises et la baisse des cours sur le marché mondial. Selon les indicateurs macroéconomiques les plus récents, la récession semble lentement se résorber.

Arrêt de la chute du PIB

Le produit intérieur brut (PIB) qui avait encore chuté de 3,9% en 1989, devrait pour le moins ne pas reculer en 1990. La demande intérieure globale devrait augmenter de 0,7% sous l'effet d'une légère hausse de la consommation publique (1%) et de l'investissement (3,6%).

La couronne islandaise reste faible et l'inflation forte

Le taux de change de la couronne islandaise, qui s'était redressé entre 1985 et 1987, risque constamment de se retrouver sur la pente savonneuse. 1 dollar des Etats-Unis valait environ 60'000 couronnes à fin 1989, contre 36'000 en 1987, 42'000 en 1985 et 8'000 en 1981. Ces derniers mois, le renchérissement affiche toutefois une tendance au ralentissement: le taux d'inflation devrait être ramené cette année au-dessous de la barre des 20%.

Surplus commercial, stabilisation du déficit courant

Sur le front extérieur, la balance commerciale pourrait dégager un excédent suffisant pour compenser à peu près la moitié du déficit du compte des services. Le déficit de la balance des opérations courantes devrait, en revanche, se stabiliser et se fixer, comme en 1989, autour de 1,5% du PIB.

Stabilisation du chômage (1,6%)

Le taux de chômage qui avait passé de 0,6% en 1988 à 1,6% en 1989 ne devrait pas augmenter en 1990.

Principaux facteurs du redressement: politique

L'évolution positive de l'économie islandaise est avant tout le fait de la mise en oeuvre par les autorités du

**économique restrictive,
diversification
économique, modération
salariale**

pays d'une politique monétaire et budgétaire restrictive, ainsi que de ses efforts en vue de libérer l'économie de sa dépendance par rapport au secteur de la pêche. La modération dont ont su faire preuve les travailleurs lors des négociations salariales du mois de février dernier en acceptant une hausse des salaires nominaux de 5-6% seulement jusqu'à la fin 1990 est aussi un facteur qui contribue de manière déterminante au redressement de l'économie nationale.

**Une reprise économique
menacée par les
"cadeaux" électoraux**

Un assainissement ultérieur de l'économie islandaise nécessiterait la poursuite de la politique fiscale restrictive appliquée jusqu'ici par les autorités. On peut néanmoins craindre que les prochaines élections devant se tenir au premier semestre 1991 amènent le gouvernement en place à se départir de l'actuelle politique d'austérité pour faire des cadeaux électoraux. Les négociations budgétaires de cet automne s'annoncent par conséquent très difficiles et il ne faut pas exclure l'adoption d'un budget trop expansif, ce qui menacerait la lutte contre l'inflation et la reprise de l'économie nationale toute entière.

2. Relations commerciales bilatérales Suisse-Islande

**Malgré un vif
développement des
échanges, l'Islande reste
un partenaire commercial
de moindre importance**

Pour la Suisse, l'Islande est un partenaire commercial de moindre importance. Les chiffres de 1989 confirment que, parmi les pays de la zone de libre-échange, elle occupe la dernière place, soit en tant que marché d'exportation (0,05%), soit en tant que fournisseur (0,18%). Nos échanges avec ce pays se sont cependant remarquablement développés au cours de ces dernières années. Le volume global des transactions commerciales bilatérales s'est accru de 20% entre 1988 et 1989.

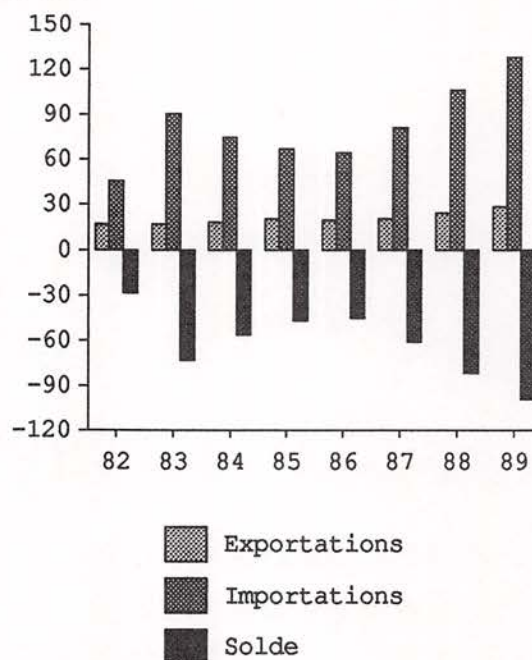
**Un déficit commercial
qui approche les 100
millions de francs**

Le solde de notre balance commerciale vis-à-vis de l'Islande est traditionnellement déficitaire. Notre position déficitaire approche désormais les 100 millions de francs (99,2 mio), ce qui s'explique par une hausse persistante (+ 27,1% entre 1988 et 1989) des importations d'aluminium brut.

- 3 -

Balance commerciale Suisse-Islande

en mio de frs.



L'aluminium brut représente presque 93% de nos importations. Nos exportons principalement des machines (35,8%)

L'aluminium brut (92,9%) et les produits de la pêche (4,4%) représentent la quasi-totalité de nos importations depuis l'Islande. En 1989, nos exportations étaient composées principalement de machines (35,8%), montres (12,9%), produits agricoles (12,0%), produits chimiques et pharmaceutiques (11,3%)

3. EEE: quelques éléments de la position islandaise

Ouverture de principe avec quelques réserves

Depuis le début des pourparlers entre la CE et l'AELE en vue de la création d'un espace économique européen, la position de l'Islande a été caractérisée par une ouverture de principe tempérée par un certain nombre de réserves.

Libre-échange pour les produits de la pêche, mais pas d'accès aux ressources pour la flotte communautaire

L'Islande vise en priorité l'ouverture des marchés communautaires à ses exportations de produits de la mer (75% des exportations totales) sans être obligée de garantir en contrepartie l'accès à ses territoires de pêche (zone de 200 miles), qui constituent de loin sa principale ressource naturelle. Dans ce contexte, les

Islandais considèrent que la libéralisation des flux de capitaux constitue également un danger dans la mesure où elle pourrait entraîner une hausse massive des investissements en provenance des pays de la CE dans leur industrie de la pêche, et par là une ouverture des ressources à la flotte communautaire.

Limiter la libre circulation des personnes pour sauvegarder l'identité nationale

Les Islandais craignent aussi que la libre circulation des personnes ne mette en danger leur identité nationale. Ils se réservent par conséquent le droit de limiter le nombre des permis d'établissement afin d'éviter d'être submergés par une hypothétique vague d'immigration en provenance des pays de la CE.

Vers une remise en question du concept EEE?

Lors de la conférence de presse tenue à l'occasion de son récent voyage en Islande, le Président français F. Mitterrand a soulevé la question de savoir si les intérêts de l'Islande ne seraient pas mieux servis par un accord bilatéral avec la CE plutôt que par un traité multilatéral de type EEE. Cette déclaration n'a pas manqué de ranimer le débat et de soulever des doutes dans une opinion publique qui, selon les sondages du début de l'été, soutenait à 80% le concept d'un EEE. La position officielle demeure cependant inchangée, différents membres du gouvernement s'étant empressés de réaffirmer la loyauté de l'Islande envers les partenaires de l'AELE et son soutien à la démarche commune dans les négociations en cours.